



Informations sur votre examen médical



Les demandeurs d'asile sont tous soumis à des contrôles médicaux permettant de détecter la présence éventuelle de maladies contagieuses et, le cas échéant, de les traiter. Ces examens sont prescrits par la loi (art. 62 de la loi allemande sur l'asile « Asylgesetz ») et gratuits. Si un demandeur d'asile refuse de se soumettre à ces examens prévus par l'art. 62 de la loi sur l'asile, l'autorité chargée de l'hébergement pourra le cas échéant imposer ces examens par voie de contrainte.

Dans le cadre de cet examen, certaines données médicales seront collectées sur votre santé (résultats de l'examen des poumons, de l'analyse du sang et le cas échéant des selles). Ces données sont nécessaires pour pouvoir rapidement détecter une maladie contagieuse et le cas échéant la traiter, mais aussi pour protéger les autres personnes d'une contagion.

Le résultat de cet examen est remis à l'autorité qui est chargée de votre hébergement. Si une maladie contagieuse est diagnostiquée, vous en serez informé(e) et le cas échéant, vous serez soigné(e). Le service de santé de votre lieu de résidence sera de plus informé (art. 62 de la loi allemande sur l'asile et art. 25, 28 de la loi allemande sur la protection contre les infections). Vous pourrez également consulter vos résultats médicaux et en demander une copie.

Examen des poumons (radiographie)

(à partir de 15 ans révolus, dépistage de maladies contagieuses des poumons)

- ▶ La tuberculose est une maladie contagieuse qui s'attaque aux poumons et peut être mortelle si elle n'est pas traitée. La maladie commence souvent sans symptômes, avec plus tard l'apparition d'une toux, d'une perte de poids et de sueurs. Une tuberculose pulmonaire peut être détectée par une radiographie et ensuite guérie par des médicaments. Non diagnostiquée, une tuberculose peut aussi toucher et endommager durablement d'autres organes. La détection précoce par radiothérapie revêt donc une grande importance.
- ▶ Chez les enfants et les femmes enceintes, l'examen radiologique des poumons est remplacé par une analyse de sang (test IGRA).

Analyse de sang

(dépistage de maladies contagieuses dans le sang et les poumons)

- ▶ Hépatite B : une infection virale contagieuse qui est transmissible par le sang ou des rapports sexuels. Cette infection provoque une inflammation du foie.
- ▶ VIH I et II : une infection virale contagieuse qui est transmissible par le sang ou des rapports sexuels. Cette infection entraîne le sida (syndrome d'immunodéficience acquise) et est mortelle si elle n'est pas traitée.

Éventuelle analyse des selles

(le cas échéant pour dépistage de maladies intestinales), par exemple en cas de diarrhée ou de signes de maladie chez des personnes avec lesquelles vous avez été en contact.

- ▶ Fièvres typhoïdes ou paratyphoïdes, gastro-entérites et dysenterie : dépistage de bactéries pouvant causer la diarrhée.
- ▶ Parasites intestinaux (des vers par exemple).

Vaccination

Les vaccinations comptent parmi les mesures de prévention les plus efficaces de la médecine. Elles offrent une protection contre les maladies infectieuses contagieuses.

- ▶ Pour vous protéger, vous et votre famille, de maladies contagieuses (comme la rougeole) par le biais d'un vaccin, adressez-vous au service médical de votre centre ou à un cabinet médical. La vaccination vous est proposée gratuitement.



Informations sur votre examen médical



Examen des poumons (radiographie)

Radiographie des poumons

à partir de 15 ans révolus

(Analyse de sang chez les enfants et les femmes enceintes)



Analyse de sang

À partir de 15 ans révolus : hépatite B, VIH I et II

Enfants et les femmes enceintes : test de la tuberculose.



Éventuelle analyse des selles

Si nécessaire, dépistage de germes intestinaux et, le cas échéant, de parasites intestinaux, en cas de diarrhée par exemple



Vaccination

Vaccination gratuite pour tous les demandeurs d'asile

MENTIONS LÉGALES

Éditeur : Ministère bavarois de la santé et des soins
(Bayerisches Staatsministerium für Gesundheit und Pflege)
Haidenauplatz 1, 81667 Munich, Allemagne
www.stmgp.bayern.de

Version : décembre 2016

Numéro de l'article : stmgp_asyl_016
Mise en page : CMS – Cross Media Solutions GmbH,
Würzburg

Crédit photographique : fotolia.com : Alexandra GI; annzakharchenko
Impression : imprimerie Schmerbeck GmbH, Tiefenbach